



Compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2021

Présents :

- 1 Barbe Yvon
- 2 Bazin Marie-Claire
- 3 Benoît Jean-Charles
- 4 Fricot Josiane
- 5 Gouvernel Andrée
- 6 Leclerc Franck
- 7 Lienhart Claire
- 8 Sorel Raymond
- 9 Thouvenot Gérard

Excusés :

- 1 Lirhantz Chantal
- 2 Scherrer Sylain
- 3 Simon Michel

La nouvelle présidente ouvre la séance.

1. Lecture et signature du **Procès Verbal de L'A G extraordinaire du 1^{er} septembre 2021.**

Les membres qui se sont présentés devant l'assemblée forment le nouveau conseil d'administration validé par cette assemblée.

2. Jean-Charles se présente :

Président du comité départemental, il est membre de notre association ; il nous aide à la remise en route du bureau, et au démarrage de la session de reprise des licences.

3. Le bureau ne peut pas être élu, en raison des absences .Il le sera lors de la prochaine réunion (vendredi 1^{er} octobre)

4. Si un licencié souhaite intégrer le bureau, il doit en faire la demande écrite à la présidente et sa candidature sera validée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Les statuts de l'association pourront être modifiés et validés lors de la prochaine Assemblée Générale.

5. Marche nordique :

Elle fait partie intégrante des activités du club et elle ne doit pas en être dissociée.

Toute question concernant cette activité passe par la présidente ; les licences sont éditées comme pour la marche classique.

6. Claire, la nouvelle présidente, sera invitée aux réunions du comité départemental et son adhésion sera validée lors de la prochaine AG de ce comité.

7. Les tarifs d'adhésion au club sont maintenus : 9 € pour une adhésion individuelle 13€ pour une adhésion familiale

8. Formations proposées par la fédération : qu'elles soient passées ou à venir, elles entraînent un engagement moral vis-à-vis du club ; il faut penser à restituer ce qu'on apprend, à partager avec le club.